

# INFORM-ACTION

REVUE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

UNE AGENCE DE THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

VOLUME 47, NUMÉRO 3, FÉVRIER / MARS 2018



50<sup>e</sup>  
anniversaire



ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS  
FRANCOPHONES DU MANITOBA



ÉDUCATRICES  
ET ÉDUCATEURS  
FRANCOPHONES DU MANITOBA

Un demi-siècle... et plus forts que jamais!

# Saviez-vous Que?

**Vous avez reçu cet automne dans vos écoles une affiche qui fait la promotion d'un endroit sécuritaire. Voici quelques informations au sujet du logo qui y apparaît.**



**Saviez-vous que le drapeau de la fierté LGBTTQ a été créé par l'artiste Gilbert Baker en 1978 à San Francisco? Chaque couleur a une signification différente.**



**Le triangle rose est un rappel de la persécution des nazis lors de la Deuxième Guerre Mondiale qui l'utilisaient pour identifier les homosexuels. Depuis, on y a ajouté un cercle vert pour symboliser l'alliance entre les droits des gais et un espace sécuritaire pour protéger les gens de l'homophobie.**



- P. 5 Mot de la présidence des ÉFM
- P. 6 Message de Bobbi Taillefer, secrétaire générale de la MTS
- P. 7 Jean-Marie Taillefer, 1968-2018, « La langue française en trait d'union »
- P. 8 Jean Gisiger, « Une lutte de chaque instant »
- P. 9 Mariette Ferré, « L'enjeu du français à la Manitoba Teachers' Society »
- P. 10 Présidences des ÉFM 1968-2018
- P. 12 Collage historique
- P. 14 Irène Garand, « Naissance d'une branche en français »
- P. 15 Léo Robert, « Des ÉFM à la DSFM »
- P. 16 Sœur Léonne Dumesnil et Christian Michalik, « On a pu compter sur les ÉFM »
- P. 17 Brigitte L'Heureux, « Entre parents et enseignants, l'union fait la force »
- P. 18 Vox Pop
- P. 20 Catherine Davies, « Un soutien primordial »
- P. 21 François Lentz, « Un partenaire extraordinaire »
- P. 22 Valérie Rémillard, « Il faut protéger nos acquis »
- P. 23 Nouveau logo ÉFM

# JOURNÉE ROSE ou JOURNÉE CHANDAIL ROSE?

Il existe deux journées où l'on vous invite à porter du rose dans l'année : la journée rose et la journée chandail rose. Comment les distinguer? Chacune de ces journées change de date d'une année à l'autre et appuient des gens victimes de la méchanceté des autres.

## LA JOURNÉE CHANDAIL ROSE (28 février 2018)

Cette journée a vu le jour en Nouvelle-Écosse en 2007 après qu'un jeune élève de la 9<sup>e</sup> année décide de porter un chandail style polo de couleur rose à l'école. Ce jour-là, des brutes le harcèlent, le traite d'homosexuel et menace de le battre. Deux étudiants de la 12<sup>e</sup> année qui sont témoins de la scène décident de passer à l'action. Ils vont à un magasin local, achètent 50 chandails à manches courtes roses, contactent leurs amis et décident d'inonder l'école de rose le lendemain. Le bouche-à-oreille fait rapidement son bout de chemin et le jour suivant des centaines d'étudiants vêtus de la tête aux pieds en rose démontrent leur appui à la victime. L'histoire a fait les nouvelles nationales et depuis, des milliers d'étudiants et d'enseignants au Canada portent du rose pour dénoncer l'intimidation. ([pinkshirtday.ca](http://pinkshirtday.ca))

## LA JOURNÉE ROSE (11 avril 2018)

Cette journée a elle aussi comme point de départ l'incident qui s'est déroulé en Nouvelle-Écosse. Par contre, elle met l'accent sur l'intimidation que les jeunes de la communauté LGBTQ vivent tous les jours. Cette journée internationale vise à dénoncer l'homophobie et la transphobie. Le message est clair : n'importe qui peut être un intimidateur, n'importe qui peut être une victime, mais ensemble nous pouvons y mettre un STOP. Depuis 2007, le deuxième mercredi du mois d'avril, des milliers de gens à travers le monde portent du rose pour appuyer la cause. ([dayofpink.org](http://dayofpink.org))

N'oubliez pas de porter votre chandail rose ÉFM lors de ces 2 dates pour démontrer votre appui à ces deux événements.



### INFORM-ACTION

Revue des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

Une Agence de The Manitoba Teachers' Society  
Volume 47, Numéro 3, Février / Mars 2018

### Comité des communications ÉFM 2017-2018

Arianne Cloutier, présidente du Comité  
Bading Bessi Kama  
Tim Breen  
Valérie Rémillard  
Gisèle Rondeau  
Mona-Élise Sévigny  
Paul Sherwood  
Dan Turner, cadre

### Conception

Krista Rutledge

### Diffusion

Jennifer Nasse,  
[jnasse@mbteach.org](mailto:jnasse@mbteach.org)

### Publicité

Lise Schellenberg,  
[lschellenberg@mbteach.org](mailto:lschellenberg@mbteach.org)



[facebook.com/  
EFMdepartout](https://facebook.com/EFMdepartout)



[twitter.com/  
EFMdepartout](https://twitter.com/EFMdepartout)



[instagram.com/  
EFMdepartout](https://instagram.com/EFMdepartout)

### Convention de la poste-publications

n° 40063378 ISSN 1196-2003

**Envoyez tout article et toute communication aux Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba à l'attention de Lise Schellenberg, aux coordonnées suivantes :**

191, rue Harcourt  
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2  
Télécopieur : (204) 831-0877  
Courriel : [lschellenberg@mbteach.org](mailto:lschellenberg@mbteach.org)

*Les ÉFM déclinent toute responsabilité quant aux opinions exprimées et quant aux textes du présent numéro de l'Inform-Action.*

*Toute reproduction est autorisée avec mention de la source.*

*Pour alléger le texte, le masculin est fréquemment utilisé comme épïcène.*



Canadian  
Educational  
Press  
Association





# Mot de la présidence des ÉFM

Par Valérie Rémillard

## Un demi-siècle... et plus forts que jamais!

Ça y est, les ÉFM ont 50 ans! Et je suis heureuse de pouvoir dire qu'on est plus forts que jamais! Profondément ancrés dans l'éducation manitobaine, les ÉFM s'emploient chaque jour avec succès à garder leurs acquis et aller relever de nouveaux défis, en mettant en place des programmes qui ne cessent d'appuyer les enseignantes et enseignants dans leurs salles de classe.


Aujourd'hui, les ÉFM se tournent aussi vers l'extérieur. Avec nos tournées d'automne, nous sommes fiers de répondre également aux besoins des enseignantes et enseignants dans les communautés rurales. Nous sommes fiers d'œuvrer pour que le français vive partout au Manitoba, même à Swan River qui compte un seul enseignant d'immersion au secondaire dans un océan anglophone!

C'est pour ces enseignants isolés que les ÉFM existent, et j'espère que nous continuerons à nous faire connaître à travers la province et à offrir notre soutien à toutes les enseignantes et à tous les enseignants de la langue minoritaire. Un grand rêve des ÉFM, ce serait que les élèves qui sortent de l'école d'immersion aient conscience qu'ils ont les capacités, eux aussi, de devenir des enseignantes et enseignants de français. Depuis un demi-siècle, nous sommes là pour eux!

Enseignantes et enseignants des écoles d'immersion comme des écoles françaises, tous unis pour un même but, nous pouvons être fiers de notre parcours unique au Canada. Nous avons encore de belles années devant nous. Bonne fête à toutes et à tous!

La présidente des ÉFM,

*Valérie Rémillard*



Dans cette édition spéciale de l'Inform-Action, vous remarquerez que nous avons placé une « Frise de temps » ainsi que les noms de toutes les personnes qui ont siégé aux Conseils d'administration depuis les 25 dernières années. Il est à noter que les noms des personnes qui ont siégé aux Conseils d'administration de 1968 à 1992 se trouvent dans le Cahier du 25<sup>e</sup> que vous pouvez trouver au site web des ÉFM à <http://efm-mts.org/cahier-du-25e-anniversaire-des-efm/>.



## Message de Bobbi Taillefer, secrétaire générale de la MTS

J'ai commencé à enseigner dans les années 1980, dans la division scolaire de Winnipeg. Très rapidement, j'ai commencé à m'impliquer dans les ÉFM. En effet, en ce temps-là, il y avait très peu de ressources en français pour le programme d'immersion, qui était à ses débuts. À travers les ÉFM, on avait accès à un réseau d'enseignantes et d'enseignants qui parlaient et œuvraient en français, et avaient des ressources à partager. En tant que jeune enseignante, j'ai beaucoup bénéficié de cet appui.

Lorsque je suis devenue membre des ÉFM, j'ai assisté et participé à beaucoup d'événements. J'ai travaillé sur plusieurs comités, j'ai fait partie de la journée de développement professionnel. Puis, après avoir enseigné dans plusieurs écoles et être devenue directrice, j'ai fait une demande pour devenir cadre administrative des ÉFM, afin de travailler main dans la main avec les enseignantes et enseignants et leur fournir un programme de développement professionnel.

Dans l'optique d'aider encore plus la cause, à la fin des années '90, j'ai postulé à un appel d'offre d'emploi à la MTS qui incluait un pourcentage de temps à travailler avec les ÉFM. Lorsqu'on m'a offert le poste, j'ai accepté sans hésitation. Devenir secrétaire générale il y a trois ans m'a permis de fournir un appui administratif aux ÉFM. Je suis également plus en mesure d'appuyer les belles initiatives qu'ils entreprennent.

Afin de promouvoir les ÉFM et d'appuyer les enseignantes et enseignants qui œuvrent en français dans la DSFM et dans les programmes d'immersion, j'essaie à présent de rendre plus de poste de la MTS bilingue, afin d'avoir plus de personnes capables d'offrir un service en français. Cela me tient beaucoup à cœur.

Mon vœu pour les ÉFM est que l'organisme puisse continuer encore 50 ans et plus, avec des enseignantes et enseignants fièrement impliqués pour nourrir la profession, et surtout la profession en français. Je veux aider les ÉFM à réussir jusqu'à la fin de ma carrière!

Bonne fête aux ÉFM!

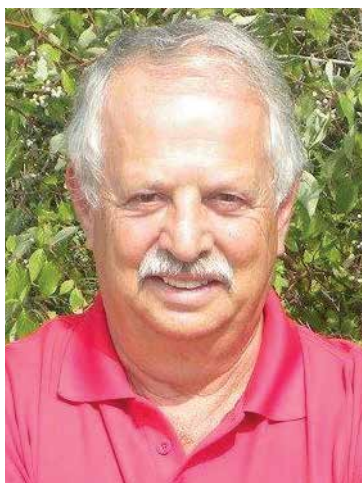


## Gestion de la classe et engagement des élèves

Les participants.es exploreront des stratégies proactives et adaptées pour améliorer la gestion de la classe et l'engagement des élèves. Thèmes : interactions; rôle de l'enseignant.e; enseignement compréhensif; et stratégies pour répondre aux comportements difficiles.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec **Danielle Fullan Kolton** en composant le 204.888.7961, poste 282 ou par courriel à [dfullankolton@mbteach.org](mailto:dfullankolton@mbteach.org).





# Jean-Marie Taillefer

« 1968-2018, la langue française en trait d'union »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Manitoba, fin des années 1960. Dans une province où il est encore officiellement à peine toléré, après avoir longtemps été interdit, l'enseignement du français fait de la résistance. Cette volonté, elle est à mettre au crédit d'une communauté bien déterminée à ne pas se laisser effacer par des décisions politiques unilingues.

À ce titre, l'année 1968 marque d'une pierre blanche l'histoire du français au Manitoba : c'est l'année où l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, jusqu'alors chargée de l'élaboration bénévole des cours en français, se choisit un avenir plus politique en devenant la Société franco-manitobaine (aujourd'hui, Société de la francophonie manitobaine).

1968 est aussi l'année où sera fondée la Société des enseignants de langue française (SELF), devenue les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba. Au moment de sa fondation, la Société est alors composée de 68 membres qui, pour certains, offrent des services en français sur la seule base de leur activisme.

Mais comme l'explique l'ancien professeur d'histoire Jean-Marie Taillefer, cette nécessité de faire corps pour mieux pouvoir revendiquer se retrouve également dans l'évolution de la société manitobaine. « En 1950, de 75 % à 80 % des enseignants dans les écoles françaises étaient des religieuses. Mais en 1959, puis en 1967, on crée les divisions scolaires au niveau élémentaire, puis secondaire. »

« Les salaires des enseignants vont donc changer de façon spectaculaire de 1960 à 1967 : ils vont doubler, voire tripler dans certains cas, ce qui permet aux laïcs de rentrer dans l'enseignement, et ouvre la voie aux négociations salariales. La laïcisation de l'enseignement a ajouté le besoin de s'organiser syndicalement à la nécessité d'une organisation militante pour les droits linguistiques. »

Dès 1972, les ÉFM seront reconnus comme l'agence francophone de la Manitoba Teachers' Society (MTS).

C'est le début d'une reconquête pour l'enseignement en français au Manitoba. Elle ne se fera pas sans heurts, sans batailles juridiques et politiques. Mais elle permettra à tous les acteurs, qu'ils soient enseignants, parents d'élèves ou encore membres d'autres organismes francophones de la province, de parvenir à faire des ÉFM ce qu'ils sont toujours 50 ans plus tard : un partenaire indispensable de l'éducation française et d'immersion, qui compte sur plus de 1 950 membres toujours aussi déterminés à faire rayonner cette langue aujourd'hui rétablie dans son droit, et dans la loi.

C'est l'histoire de ces femmes et de ces hommes, ces inlassables apôtres fermement convaincus de l'importance du français pour la réussite des générations futures, que nous nous proposons d'aborder au fil de ces pages.

## 1968

Fondation de La Société des enseignants de langue française (SELF).

## 1967-1982

En 1967, Jean Gisiger a été embauché comme agent cadre à la MTS en *Professional Development*.

## 1970

Projet de loi 113, amendement de la Loi sur les écoles publiques du Manitoba pour que le français et l'anglais soient reconnus à part égale.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-1992

Monique Hébert, présidente  
Carole Jung, vice-présidente  
Agnès Gousseau, secrétaire  
Jean-Joseph Ismé, président sortant de charge  
Mona Dupuis, conseillère  
Daniel Faucher, conseiller  
Isabelle Garand, conseillère  
Jeanne Gougeon, conseillère  
Colette LeGal, conseillère  
Manon Morin, conseillère  
Thérèse Paulhus, conseillère  
Léona Painchaud, conseillère  
Collette M. Wilvers, conseillère

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1992-1993

Guy Boulianne, président  
Carole Jung, vice-présidente  
Manon Morin, secrétaire  
Monique Hébert, présidente sortant de charge  
Maurice Blanchette, conseiller  
Raynald Dupuis, conseiller (*comble un poste vacant*)  
Daniel Faucher, conseiller  
Isabelle Garand, conseillère  
Gilles Labossière, conseiller (*à partir de septembre 1992*)  
Réjean LaRoche, conseiller  
Pauline Levasseur-Druwé, conseillère  
Carole Paradis, conseillère

# 1972

Changement de nom de l'organisme qui devient Éducateurs franco-manitobains.

# 1973

Mise sur pied du premier programme d'immersion française à l'École Sacré-Cœur.

# 1974

Création du Bureau de l'éducation française au Ministère de l'Éducation.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 1993-1994

Guy Bouliane, président  
Isabelle Garand, vice-présidente  
Manon Morin, secrétaire  
Monique Hébert, présidente sortant de charge  
Maurice Blanchette, conseiller  
Amadou Cissé, conseiller  
Yvette Couture, conseillère  
Sylvain Delaquis, conseiller  
Raynald Dupuis, conseiller  
Marie-Andrée Nantel, conseillère  
Carole Paradis, conseillère  
Gary Robichaud, conseiller

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 1994-1995

Isabelle Garand, présidente  
Manon Morin, vice-présidente  
Patricia Thibodeau, secrétaire  
Guy Boulianne, président sortant de charge  
Jacqueline Bernardin, conseillère  
Amadou Cissé, conseiller  
Sylvain Delaquis, conseiller  
Mario De Rosa, conseiller



# Jean Gisiger

## « Une lutte de chaque instant »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Il y a 50 ans, l'éducation francophone s'affirmait au Manitoba grâce à l'engagement coriace de sa communauté enseignante. À l'époque employé de la Manitoba Teachers' Society (MTS), Jean Gisiger a été un acteur et témoin privilégié de cette période historique pour l'avancée des droits francophones au Manitoba.

Ancien enseignant et directeur d'écoles anglophones, Jean Gisiger a grandi à Saint-Labre, village où il a reçu une éducation en français. À l'époque, la loi *Thornton* interdisait l'enseignement dans une autre langue que l'anglais. « Dans mon école, tout l'enseignement se faisait en français, mais quand l'inspecteur venait, on cachait tous les livres. »

Quand le mandat du premier ministre progressiste-conservateur Dufferin Roblin se termine en 1967, celui-ci a modifié la réglementation pour que l'on puisse enseigner certaines matières secondaires en français dans les écoles. La reconnaissance du français dans l'éducation manitobaine est en marche.

Quant à Jean Gisiger, il entre en 1967 à la Manitoba Teachers' Society (MTS) et y travaille notamment comme directeur associé de la programmation scolaire puis du perfectionnement professionnel jusqu'en 1983. « J'étais la première personne bilingue à travailler à la MTS. » Par la suite, monsieur Gisiger a œuvré à titre de secrétaire général de la MTS de 1993 à 1996, avant de prendre sa retraite.

Le geste posé par Dufferin Roblin à la fin de son mandat incite alors les enseignants francophones à aller plus loin. « Ils ressentaient la nécessité de créer un organisme où ils pourraient discuter de la programmation et du contenu des cours en français », se souvient Jean Gisiger.

Au printemps 1968, un groupe d'enseignants de la rivière Seine, de la rivière Rouge et de la Montagne se réunit à la MTS. « Après discussions, l'idée de former

cet organisme a été poursuivie », raconte-t-il.

La Société des enseignants de langue française (SELF) prend alors forme au sein de la MTS. Irène Garand est nommée présidente après une première réunion plénière. De 1968 à 1972, l'organisme demeure un *Subject area group*, une sous-association d'enseignants vivant de ses propres fonds.

En 1970, le projet de loi 113 reconnaît le français comme langue officielle d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba, avec l'anglais. En 1971, le ministère de l'Éducation établit la section française. Malgré ces victoires, le statut de *Subject area group* reste encore un frein. « Les enseignants francophones ne se sentaient pas à l'aise dans cette association et demandaient de pouvoir recevoir les mêmes services qu'en anglais à la MTS. »

L'année suivante, la Manitoba Teachers' Society décide de répondre à cette requête en fournissant les services d'un cadre francophone. Une année historique pour l'éducation francophone puisque dans le même temps, en 1972, la MTS accorde le statut d'agence affiliée à l'association, désormais financée par l'organisation manitobaine. La SELF est renommée Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) pour éviter la confusion entre la SELF et l'ACELF, l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Témoin de cette période historique, Jean Gisiger a également vu prendre forme l'Institut pédagogique au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1973, puis le Bureau de l'éducation française, aujourd'hui menacé, au sein du ministère de l'Éducation en 1974. « À chaque fois qu'il y avait des acquis sur le plan politique ça donnait plus d'importance aux ÉFM, une plus grande responsabilité. Mais quand on est une minorité, il n'y a pas d'acquis. C'est une lutte de chaque instant. »



# Mariette Ferré

« L'enjeu du français à la Manitoba Teachers' Society »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Mariette Ferré est l'une des gardiennes de la mémoire des ÉFM. Tour à tour membre du conseil d'administration, présidente, puis cadre administrative entre 1978 et 2004, elle a notamment beaucoup contribué à l'affirmation de l'agence francophone au sein de la Manitoba Teachers' Society (MTS).

Le français, pour la fransaskoise Mariette Ferré? Plus qu'un héritage familial, il s'agit d'une flamme, d'un flambeau qu'il s'agit d'entretenir et, surtout, de transmettre. « Si le français est aussi important pour moi, c'est dû à mes parents, et à l'engagement du village de Saint-Brieux en Saskatchewan où j'ai grandi. »

C'est cette conviction qui a poussé cette enseignante, qui a fait carrière durant 35 ans dans les écoles anglophones, à diriger l'une des premières classes d'immersion au Manitoba, à l'école Lavallée de Saint-Vital. « La seule façon qu'une minorité linguistique puisse maintenir la culture, c'est par l'entremise des écoles françaises. »

Au sein des ÉFM, elle participe sans relâche à lutter pour l'avancée des droits francophones. « Les droits d'une communauté ne sont généralement pas reconnus, à moins qu'il y ait de l'activisme. C'est pour ça que je m'active. »

C'est cette même conviction qui la pousse à œuvrer, dans une MTS où les services ne se conjuguent encore qu'en anglais, à une reconnaissance primordiale à l'avancement de l'éducation en français. « Lorsque j'étais au conseil d'administration des ÉFM, j'ai remarqué les heures folles que consacrait Jean Gisiger pour travailler dans les deux langues. Il occupait un poste bilingue qui n'existait pas. Je me suis dit, ça n'a pas de sens, il faut faire quelque chose. C'était

le plus gros dossier, avoir des services en français à la Manitoba Teachers' Society. »

Devenue présidente (1981-1982), Mariette Ferré appuie une demande d'augmentation des services de cadres administratifs bilingues. Une requête qui sera entendue en août 1982 lors de l'assemblée annuelle de la MTS, qui décide de créer un premier poste bilingue, rempli par deux cadres administratifs à mi-temps. Mariette Ferré occupera l'un d'eux. Un an plus tard, un deuxième poste est accordé.

« Au compte-gouttes, on a réussi à faire accepter que nous, francophones, nous pouvions travailler et parler en français. On s'était battus très fort pour avoir des secrétaires bilingues. Être accueilli quotidiennement en français, c'est une reconnaissance, un aboutissement. »

Des victoires qui, à l'époque, alimentent l'atmosphère houleuse entre la MTS et son agence. « L'immersion prenait de l'essor et il existait une crainte, non fondée, que cela impliquerait des pertes d'emploi pour les unilingues. Durant cette période, il y avait du sentiment anti-français et le processus budgétaire était devenu si rébarbatif et décourageant que le conseil d'administration des ÉFM a même entrepris des démarches afin de voir s'il serait possible de se séparer complètement de la MTS. »

Cette situation délicate prend fin en 1985, avec l'adoption de nouvelles règles encadrant la relation MTS/ÉFM. Ce nouveau cadre législatif implique notamment le calcul du budget des ÉFM à partir d'une formule basée sur le nombre de membres. Il s'agissait-là d'un important pallier franchi par les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, sur le chemin de leur épanouissement.

## 1980-82

Le Conseil d'administration des ÉFM revendique auprès de la MTS pour essayer de faire augmenter les services de cadre administratif bilingues.

## 1981

Création du chapitre manitobain de l'association *Canadian Parents for French*.

## 1982

Le premier poste désigné bilingue est annoncé et Mariette Ferré est embauchée pour fournir des services en français à demi temps.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1995-1996

Isabelle Garand, présidente  
Manon Morin, vice-présidente  
Patricia Thibodeau, secrétaire  
Guy Boulianne, président sortant de charge  
Jacqueline Bernardin, conseillère  
Amadou Cissé, conseiller  
Mario De Rosa, conseiller  
Jean-Marc Marion, conseiller

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1996-1997

Patricia Thibodeau, présidente  
Mario De Rosa, vice-président  
Jacqueline Bernardin, secrétaire  
Isabelle Garand, présidente sortant de charge  
Amadou Cissé, conseiller  
Louise Racicot, conseillère  
Noël Daoust, conseiller  
Marco Ratté, conseiller

# Présidences des



1968  
Irène Garand



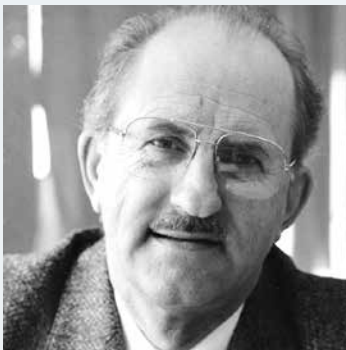
1968-1969  
Hubert Mangin



1970-1971  
Roger Fréchette



1971-1973  
René Deleurme



1979-1981  
Julien Lévesque



1981-1983  
Mariette Ferré



1982-1983  
Thérèse Gobeil-Cameron



1983-1986  
Paul Fort



1992-1994  
Guy Boulianne



1994-1996  
Isabelle Garand



1996-1997  
Patricia Thibodeau



1997-2000  
Pauline Charrière

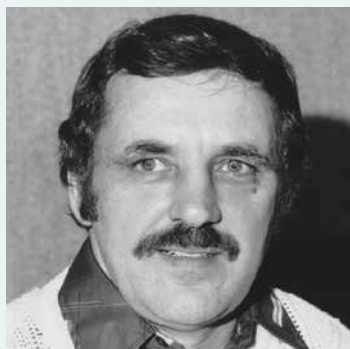


2012-2016  
Simon Normandeau



2016-à present  
Valérie Rémillard

# ÉFM 1968-2018



1973-1974  
Paul Baril



1974-1976  
Laval Cloutier



1976-1977  
Pierre Palud



1977-1979  
Jean-Yves Rochon



1986-1987  
Denis Fontaine



1987-1989  
Ghyslaine Lavergne



1989-1990  
Jean-Joseph Ismé



1990-1992  
Monique Hébert



2000-2003  
Paul LaRivière



2003-2006  
Richard Alarie



2006-2010  
Suzanne Jolicoeur



2010-2012  
Arianne Cloutier

Un gros merci à toutes les présidences  
ÉFM pour leur dévouement à faire  
avancer l'éducation en français!





# 1984

Restructuration des processus décisionnels à la MTS, et octroi de plus d'indépendance aux ÉFM.

# 1978-1986

La période de 1978 à 1986 a été la période la plus houleuse dans les relations entre la MTS et son agence, les ÉFM. L'immersion prenait de l'essor et il existait une crainte non fondée de la perte d'emploi pour les unilingues.

# 1985

Les statuts d'agence des ÉFM est rendu officiel dans la Loi sur *The Manitoba Teachers' Society*.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997-1998

Pauline Charrière, présidente  
Mario De Rosa, vice-président  
Jacqueline Bernardin, secrétaire  
Amadou Cissé, conseiller  
Joanne Fournier, conseillère  
Paul LaRivière, conseiller  
Marco Ratté, conseiller  
Patricia Thibodeau, conseillère

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Pauline Charrière, présidente  
Paul LaRivière, vice-président  
Jacqueline Bernardin, secrétaire  
Amadou Cissé, conseiller  
Joanne Fournier, conseillère  
Marie-Claude Raimbault, conseillère  
Jean-Guy Picard, conseiller  
Carole Paradis, conseillère



# Irène Garand

## « Naissance d'une branche en français »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

2018 marque la 50<sup>e</sup> année d'existence des ÉFM, un organisme aujourd'hui clé dans l'enseignement en français au Manitoba. À cette occasion, la première présidente, Irène Garand, revient sur les étapes qui ont conduit à donner naissance à une branche francophone au sein de la Manitoba Teachers' Society pour apporter soutien et formation aux enseignants de français et en français.

Au début de sa carrière comme enseignante à Saint-Pierre-Jolys dans les années 1960, Irène Garand éprouvait des difficultés à enseigner le français. « À cette époque, nous étions titulaires d'une classe, sans aide, avec des élèves de tous les niveaux. Certains avaient des difficultés à lire, et mon ambition était de trouver des techniques pour que tous les élèves quittent ma classe en sachant lire. »

Afin de parer à l'absence de soutien et de matériel pédagogique, l'enseignante se tournait vers des collègues d'autres écoles. « Nous étions plusieurs enseignants, environ une quinzaine. On se rencontrait entre nous, et on cherchait du matériel. On faisait partie de la Manitoba Teachers' Society (MTS), et on voyait les anglophones qui n'avaient qu'à appeler pour recevoir de l'aide. Pour nous, il n'y avait pas ce service, puisqu'il n'y avait pas de francophones à la MTS. »

En tant que membres de la MTS, les enseignants se rencontraient une fois par mois lors d'assemblées présidées par Émile Péloquin. « On a dit à notre président qu'on souhaitait avoir quelque chose en français. On voulait des services. À chaque fois, le groupe m'envoyait faire les commissions au président. »

En février 1968, les demandes des enseignants ont fini par être entendues. « Le président m'a annoncé que j'avais obtenu un rendez-vous à Winnipeg avec un représentant de la MTS. En tant que porte-parole, j'ai exposé nos problèmes et je lui ai exprimé qu'on souhaitait avoir un *Special Area Group*, un groupe spécialisé, à la MTS.

La MTS était d'accord, à condition que le groupe s'organise. Immédiatement, les enseignants se sont donc mis au travail en suivant les directives de la MTS.

Le 6 mars, tous les enseignants du

Manitoba étaient conviés à une réunion pour la formation d'un groupe spécialisé. « La salle était remplie, se souvient Irène Garand. Tous les coins de la province étaient représentés. Nos Statuts ont été acceptés ce soir-là. On a aussi élu le conseil d'administration, et j'ai été nommée présidente du groupe, qu'on a appelé la Société des éducateurs en langue française (SELF). »

Les choses se sont accélérées pour le groupe avec le recrutement de Jean Gisiger à la MTS la même année. « Il parlait français, alors tout de suite, on avait quelqu'un qui nous représentait sur place en permanence, se réjouit Irène Garand. Au fur et à mesure, les ÉFM se sont fait une niche au sein de la MTS et de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. »

Au fil des années, la MTS et les ÉFM ont continué à œuvrer ensemble pour les éducateurs en français de la province. En 1982, à la suite de la demande du conseil d'administration des ÉFM, la MTS a créé un poste de cadre administratif désigné bilingue. Un deuxième poste bilingue a vu le jour l'année suivante.

La période de 1978 à 1986 a été marquée par des tensions entre les deux organismes, comme en témoigne Mariette Ferré : « L'immersion prenait de l'essor, et il existait une crainte non fondée de la perte d'emploi pour les unilingues. Il y avait des sentiments anti-français, et les ÉFM ont émis l'idée de se séparer complètement de la MTS. » Cependant, après des propositions de changements convenant aux deux organismes, les ÉFM sont restés au sein de la MTS.

En repensant à ses premières démarches, Irène Garand l'affirme, « J'étais certaine que ça allait fonctionner. Quitter la présidence n'a pas été facile, mais je savais que d'autres sauraient continuer ce beau projet ».

Et c'est ce qui est arrivé. À ses débuts, la SELF comptait 68 membres. Aujourd'hui, ils sont plus de 1 950. « Il y a eu beaucoup de travail de fait en 50 ans, termine-t-elle. Je vois ce qu'ils font maintenant, et c'est merveilleux. »



# Léo Robert

« Des ÉFM à la DSFM »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Grand militant de la cause francophone, enseignant de profession lors de la création des ÉFM et directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) de 1997 à 2003, c'est sans détour que Léo Robert, fait l'éloge du regroupement cinquantenaire. « Les ÉFM ont eu un rôle crucial dès leurs débuts, explique-t-il. On pouvait se regrouper entre enseignants francophones et échanger sur nos approches pédagogiques, les ressources disponibles, sur les défis que nous vivions dans nos divisions respectives. Car à ce temps-là, les divisions étaient anglophones et certaines d'entre elles appuyaient davantage leurs enseignants de langue française, comme la division scolaire de Saint-Boniface, par exemple. Alors, on partageait le matériel et tout ce que l'on pouvait pour s'entraider et ainsi améliorer la qualité de l'enseignement que nous dispensions. C'est en cela que le rôle des ÉFM a été d'une grande importance dès le début. »

Les ÉFM précèdent la création de la DSFM et selon Léo Robert, le regroupement d'enseignants a grandement facilité la transition des enseignants des divisions cédantes à la DSFM en 1994. « Avec les ÉFM, c'était comme si on faisait déjà partie

d'une même division scolaire, car on avait l'habitude de se regrouper pour des fins de semaines de travail. On s'était apprivoisés avant 1994! Alors quand on a dû choisir d'être transférés des divisions cédantes à la DSFM, il n'y en a pas beaucoup qui ont refusé le transfert. »

Outre l'important rôle rassembleur qu'ont joué les ÉFM, Léo Robert rappelle le leadership du regroupement d'enseignants francophones. « La MTS de concert avec les ÉFM se sont assurés que les enseignants qui choisissaient la DSFM n'allaient pas perdre leurs conditions de travail. Ainsi, les enseignants ont pu choisir plus sereinement pour quelle division ils voulaient travailler. La MTS et les ÉFM ont veillé à ce que la transition soit réalisée avec une véritable équité. Et ça, c'était essentiel pour la réussite de la toute nouvelle DSFM! », conclut Léo Robert.

## 1986

L'ancien nom de l'association, Les Éducateurs franco-manitobains (ÉFM) a été formellement changé à Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM).

## 1990

Le gouvernement a établi la Commission Gallant ayant le mandat de recommander au gouvernement un modèle de gestion scolaire par les Franco-manitobains.

## 1990

Grâce à l'action politique, les ÉFM, ont finalement obtenu les services de deux adjointes administratives employées à temps pleins, postes qui étaient temporaires depuis 1967.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Pauline Charrière, présidente  
Paul LaRivière, vice-président  
Jacqueline Bernardin, secrétaire  
Amadou Cissé, conseiller  
Joanne Fournier, conseillère  
Christian Morissette, conseiller  
Carole Paradis, conseillère  
Marie-Claude Rimbault, conseillère

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Paul LaRivière, président  
Amadou Cissé, vice-président  
Pauline Charrière-Ndiaye, présidente sortant de charge  
Marie-Claude Rimbault, secrétaire  
Rebecca Bray, conseillère  
Patrice Harvey, conseiller  
Suzanne Jolicoeur, conseillère  
Donald Teel, conseiller

# 1982-1992

Activisme des ÉFM et des cadres à l'appui de la création de la Division scolaire franco-manitobaine.

# 1983

Création de la Maîtrise ès éducation à l'Institut pédagogique du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

# 1987

Tout document, dépliant ou sondage destinés à tous les membres de la MTS doit être traduit vers le français.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Paul LaRivière, président  
Amadou Cissé, vice-président  
Pauline Charrière-Ndiaye, présidente sortant de charge  
Marie-Claude Raimbault, secrétaire  
Bernard DesAutels, conseiller  
Patrice Harvey, conseiller  
Suzanne Jolicoeur, conseillère  
Donald Teel, conseiller

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Paul LaRivière, président  
Donald Teel, vice-président  
Marie-Claude Raimbault, secrétaire  
Suzanne Jolicoeur, conseillère  
Bernard DesAutels, conseiller  
Richard Alarie, conseiller  
Amadou Cissé, conseiller  
David Rondeau, conseiller



## Sœur Léonne Dumesnil et Christian Michalik

« On a pu compter sur les ÉFM »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Si les programmes d'immersion française sont très en vogue aujourd'hui au Manitoba, c'est grâce à l'appui continu des ÉFM.

« Quand on pense aux 50 ans des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM), on voit que leur histoire suit en parallèle celle de l'immersion et de l'enseignement de la langue française en général », souligne le directeur général adjoint de la Division scolaire Louis-Riel, Christian Michalik.

La première école d'immersion au Manitoba, l'école Sacré-Cœur de Winnipeg, a ouvert ses portes en 1973. Sœur Léonne Dumesnil, de la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (SNJM), y a travaillé comme directrice dès son ouverture, et ce jusqu'en 1987. Elle se souvient de l'apport des ÉFM pour faire de ce projet une réussite.

« Avec l'émergence de l'immersion française au Manitoba, je craignais qu'on ait un manque d'éducateurs parlant français. Deux ans seulement après son ouverture, notre école était en effet déjà pleine à craquer. L'immersion s'est développée tellement rapidement que les programmes n'étaient pas tous prêts à être mis en place, mais on a pu compter sur l'aide des ÉFM là-dessus. Dès le début, ils nous ont grandement aidés à former professionnellement des enseignantes et des enseignants en langue française. »

Plus que la formation des enseignantes et enseignants, c'est toute une philosophie que les ÉFM ont contribué à façonner auprès des divisions scolaires, des écoles, des gouvernements, des parents et des élèves.

« Notre modèle d'immersion au Canada, où la majorité anglophone apprend dans la langue de la minorité, est unique, explique Christian Michalik. Les ÉFM ont joué un rôle essentiel pour encourager le dialogue et convaincre tout le monde du bien-fondé de ce modèle, y compris les enseignantes et enseignants d'immersion eux-mêmes à qui ils ont appris à se faire confiance. »

Un travail de longue haleine puisque ce n'est qu'au milieu des années 1990 que l'immersion est finalement reconnue officiellement dans une politique provinciale. Aujourd'hui encore, les ÉFM continuent de jouer un rôle essentiel de valorisation du bilinguisme et du français auprès des parents et des écoles, créant ainsi un attrait pour les programmes d'immersion et des écoles françaises.

« Les enseignantes et enseignants sont des modèles pour les élèves au quotidien, remarque Sœur Léonne Dumesnil. C'est donc important qu'ils aient une haute maîtrise de la langue. C'est grâce au dévouement et à l'enthousiasme des ÉFM que de nombreuses jeunes enseignantes et de nombreux jeunes enseignants continuent plus de 50 ans plus tard à vouloir transmettre l'amour du français à leurs élèves, et à bien le faire. »

« Sans les ÉFM qui l'ont toujours défendue et ont mis la langue française au cœur de tout, l'immersion française ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui », conclut Christian Michalik.



# Brigitte L'Heureux

« Entre parents et enseignants, l'union fait la force »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Directrice générale de la Fédération des parents du Manitoba (FPM) depuis août 2016, Brigitte L'Heureux a vu dans les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) un des éléments fondamentaux d'une éducation réussie en français.

« En tant que parents, on veut s'assurer que nos enfants reçoivent la meilleure éducation possible. Un regroupement comme les ÉFM permet aux enseignants de se regrouper et de travailler ensemble. C'est important pour nous, et pour la génération future. »

Un organisme d'autant plus important qu'il répond aux particularités de la communauté francophone du Manitoba.

« Ils connaissent les sujets qui nous touchent en tant que communauté. C'est-à-dire notre culture, notre identité francophone, le fait d'être en situation minoritaire. Ils sont conscients de ces choses-là. »

Sans oublier le fait qu'ils savent aller de l'avant et veillent à l'intégration de tous, souligne la directrice de la FPM.

« Les enseignants s'adaptent. Avec l'arrivée de nouveaux élèves, issus de l'immigration, ils en discutent en classe et s'adaptent au vécu de chacun. »

Et pour mettre en avant les intérêts de la communauté, Brigitte L'Heureux l'affirme, les ÉFM sont là.

« On a aussi vu leur soutien au moment de défendre le Bureau de l'éducation française (BEF). Notre organisme fait partie, avec eux, du comité qui va rencontrer le ministre de l'Éducation. Les enseignants sont aussi touchés par les changements autour du BEF. C'est en travaillant ensemble qu'on fera la différence. »

Elle souligne ainsi une chose fondamentale : se rassembler pour être mieux organisés à faire face aux défis de la communauté est nécessaire. « En tant que parents, plus on travaillera avec les enseignants, meilleure et plus riche sera l'éducation de nos enfants. La communication est essentielle! »

## 1989-1994

Suite aux pressions des cadres administratifs et des ÉFM, la MTS a commencé à fournir des services de counseling aux membres d'expression française.

## 1992

Jean Gisiger a été nommé au poste de secrétaire général de la MTS, et Mariette Ferré l'a remplacé dans le secteur des relations de travail à demi-temps en offrant des services dans les deux langues.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004

Richard Alarie, président  
Bernard DesAutels, vice-président  
Marie-Claude Raimbault, secrétaire  
Pauline Charrière-Ndiaye, conseillère  
Amadou Cissé, conseiller  
Suzanne Jolicoeur, conseillère  
Debra Radi, conseillère  
David Rondeau, conseiller

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

Richard Alarie, président  
Suzanne Jolicoeur, vice-présidente  
Marie-Claude Raimbault, secrétaire  
Amadou Cissé, conseiller  
Michèle Lagimodière-Gagnon, conseillère  
Rosanne Laurencelle, conseillère  
Debra Radi, conseillère  
David Rondeau, conseiller

# Vox Pop

## Un demi-siècle d'appui aux enseignantes et enseignants

---



**Christian Morissette**  
*enseignant,  
au sujet du programme de  
Relations publiques :*

« Durant trois années, j'ai bénéficié du support des ÉFM par l'entremise de leur programme de relations publiques. Avec cette subvention, on boucle notre budget au niveau du banquet de Noël. C'est un gros banquet, vraiment génial et pas mal unique au Manitoba où les parents, les élèves et les membres du personnel sont conviés pour une belle soirée. Les ÉFM nous aident à organiser de belles activités pour nos élèves, en milieu minoritaire comme en immersion. »



**Colette Rozière**  
*enseignante,  
au sujet du programme de  
perfectionnement professionnel :*

« Je suis membre de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI) et on se rencontre à travers tout le Canada. C'est une grande opportunité pour moi, car j'en reviens toujours avec une tonne de ressources médiatiques, mais ça coûte cher. Or les ÉFM ont toujours été là pour m'appuyer, que ce soit pour acheter mon vol ou du matériel. Je ne peux pas penser à une fois où ils m'ont refusé leur support financier. »



**Karine Major**  
*étudiante en éducation,  
au sujet du programme de  
bourses des ÉFM :*

« Grâce à ma bourse des ÉFM, j'espère faire une maîtrise puis un doctorat après mon baccalauréat. Je veux vraiment m'infiltrer dans le domaine de l'éducation au Manitoba, peut-être même créer de nouveaux programmes dans les domaines de l'inclusion et des jeunes en difficultés. Je veux redonner à ma communauté en faisant une différence pour les enfants. »



**Mireille Gallant**  
*enseignante à la retraite,  
sur le Conseil des  
écoles :*

« Ces conseils des écoles sont vraiment importants pour nous dans le Nord, même essentiels, pour avoir un contact avec nos collègues et savoir ce qui se passe dans la province, et pour connaître tout ce qu'on peut avoir pour nos élèves à Le Pas, ou quand on les emmène à Winnipeg. Sans ça, on serait très isolés. »



**Corinne Johnson**  
*enseignante,  
au sujet du programme  
de jumelage :*

« Le programme de jumelage m'a donné l'occasion de collaborer avec un autre enseignant qui enseigne le même niveau que moi. Moi, je suis bilingue à cause des enseignantes et enseignants ici au Manitoba et je suis reconnaissante de ce beau cadeau. »



**Richard Bazin**  
*enseignant, au sujet de la  
Conférence pédagogique  
annuelle des ÉFM :*

« Cette conférence est un moment de rencontres avec des collègues. C'est important d'avoir ces ateliers en français. Ça permet de mieux cerner les problématiques de l'enseignement francophone. Si les ÉFM ne tenaient pas leur conférence annuelle, nous n'aurions que des formations en anglais. »

Depuis cinq décennies, les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba ont toujours eu à cœur d'offrir aux enseignantes et enseignants en langue française les meilleurs outils pour faciliter leur exercice professionnel en milieu minoritaire. Ateliers, jumelages, mentorat, programmes d'appui financier ou encore journées pédagogiques, voici un aperçu de l'impact positif que cet appui a eu sur les enseignantes et enseignants.



### **Lise Beaudry**

*enseignante,  
au sujet des programmes et  
ateliers des ÉFM en général :*

« Quand on enseigne comme moi dans une petite école où les enseignants sont anglophones, on n'a pas la chance de faire voir notre fierté de francophone comme on voudrait. Toutes les rencontres que les ÉFM organisent donnent la chance aux enseignants de se rencontrer, de partager leurs succès, leurs défis, et de s'encourager les uns les autres. Ce sont des fêtes et des activités de rencontre pour simplement qu'on soit capables de parler en français et d'être fiers de qui on est. »



### **Myriam Boily**

*enseignante,  
au sujet de l'atelier  
Céléb 5 :*

« C'est la première année que j'enseigne au Manitoba, il y a donc beaucoup de nouveautés pour moi. Je suis très contente d'avoir accès à de nouvelles idées et de nouvelles approches pour enseigner. Ce genre de séminaire nous permet d'explorer les informations, d'élargir nos horizons et d'aller plus loin. J'espère rendre mes leçons plus animées, pour motiver mes élèves davantage. »



### **Simon Normandeau**

*conseiller pédagogique  
au Bureau de l'éducation  
française, au sujet de l'atelier  
sur le Concept universel  
d'apprentissage :*

« Je connaissais peu le concept universel d'apprentissage. Je voulais approfondir ma connaissance, et je vois que c'est compatible avec la philosophie des nouveaux programmes d'études que je vais implanter en secondaire. Je suis content et soulagé! »



### **Meaghan Dunnigan**

*enseignante, au sujet des  
Réseaux d'apprentissage  
régionaux :*

« L'un des défis d'un enseignant d'immersion ou de français au rural, dans une école à double voie où la langue est minoritaire, c'est d'avoir de la formation professionnelle en français. Ce n'est pas la priorité. Mais grâce au Réseau d'apprentissage régional (RAR) auquel j'appartiens, on est 12 membres et on travaille des buts collectifs ensemble. On a des discussions vraiment riches, on apprend les uns des autres, on organise ensemble des activités parascolaires pour que l'apprentissage du français soit amusant, et on peut faire venir d'autres personnes pour nous aider à atteindre nos buts. »



### **Céline Ménard**

*étudiante en éducation,  
au sujet de la Conférence  
pédagogique annuelle des ÉFM*

« Grâce aux ateliers et aux gens rencontrés, je repars avec beaucoup de nouveaux bagages pour devenir une meilleure enseignante. J'ai notamment apprécié apprendre comment les choses se passent en dehors de Winnipeg. C'est bon à savoir en début de carrière. »

# 1993

À la suite de la création du syndicat local, l'AEFM, les ÉFM ont dû entreprendre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des membres de la MTS pour aider à faire comprendre la distinction entre les deux organismes à buts distincts.

Les ÉFM célèbrent leur 25<sup>e</sup> anniversaire.

# 1994

La loi scolaire a été amendée selon le projet de loi 34 qui a légiféré l'établissement de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

Richard Alarie, président  
Suzanne Jolicoeur, vice-présidente  
Yzabel Nadeau, secrétaire  
Mireille Gallant, conseillère  
Amadou Cissé, conseiller  
Jean-François Godbout, conseiller  
Rosanne Laurencelle, conseillère  
Claudette Pétrin, conseillère

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006-2007

Suzanne Jolicoeur, présidente  
Jean-François Godbout, vice-président  
Yzabel Nadeau, secrétaire  
Jacqueline Chamberland, conseillère  
Amadou Cissé, conseiller  
Mireille Gallant, conseillère  
Claudette Pétrin, conseillère  
Joël Tétrault, conseiller

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2007-2008

Suzanne Jolicoeur, présidente  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
Daniel Faucher, conseiller  
Suzanne Beaumont, conseillère  
Claudette Pétrin, conseillère  
Marie-Claude Morin, conseillère  
Susanne Saiko-Gamble, conseillère



# Catherine Davies

*directrice générale, Canadian Parents for French-Manitoba*

## « Un soutien primordial »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

La relation entre les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) et la branche manitobaine de Canadian Parents for French (CPF-MB) remonte à plus de 30 ans.

« Notre organisme travaille intimement avec les ÉFM depuis ses débuts. Nous défendons de pied ferme l'accès équitable à l'enseignement en français pour tous les élèves, étudiants et parents, et ce partout dans la province. Il s'agit là de l'une de nos convictions les plus profondes, conviction que nous partageons bien sûr avec les ÉFM », explique la directrice générale de CPF-MB, Catherine Davies.

Les ÉFM ont joué un rôle important pour la CPF-MB lorsqu'il était question de soutenir l'organisme, et ses parents membres, dans leurs revendications pour le droit de faire instruire leurs enfants en français et en immersion française. « Leur soutien nous a été primordial », affirme Catherine Davies.

Les temps n'ont pas toujours été faciles, mais les ÉFM ont maintenu le cap et aujourd'hui, les organismes en récoltent les fruits alors que le nombre d'écoles d'immersion est en constante croissance.

« Actuellement, les ÉFM siègent sur l'un de nos comités d'organisation qui promeut l'enseignement du français et en français comme éléments de base pour miser sur une carrière gratifiante, révèle la directrice générale.

« Nous croyons fermement que le bilinguisme représente un atout incommensurable une fois sur le marché du travail. Nous sommes persuadés qu'il aura un impact important sur les générations à venir, en offrant, à toutes celles et à tous ceux qui ont décidé de faire du Canada leur pays, l'occasion de maîtriser les deux langues officielles de notre nation. »

C'est donc fort de leur expérience que les deux organismes regardent vers l'avenir, espérant pouvoir cumuler de nombreuses décennies de collaboration additionnelles. « L'engagement inébranlable des ÉFM envers l'enseignement en français et la culture francophone au Manitoba, tout au long de leurs 50 ans d'histoire, est vraiment à saluer », conclut madame Davies.



# François Lentz

« Un partenaire extraordinaire »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

Ancien conseiller pédagogique en français au secondaire du Bureau de l'éducation française et chargé de cours en pédagogie à l'ancien Collège universitaire de Saint-Boniface de 1988 à 2008, François Lentz affirme que « la relation entre les deux organismes a été et est des plus fructueuses et productive ».

« Les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) sont un partenaire extraordinaire, assure-t-il. Le souvenir que je garde des ÉFM est celui d'une compréhension et d'un respect mutuels. Nous avons entretenu une relation très étroite. »

Pour élaborer ou réviser ses programmes d'études, le Bureau de l'éducation française (BEF) a en effet mis sur pied un comité consultatif, composé des diverses parties prenantes du monde de l'éducation en français, notamment les ÉFM mais aussi la Division scolaire franco-manitobaine, l'Université de Saint-Boniface, les directions des écoles françaises et des écoles d'immersion, et les parents.

Et vice versa! « La relation va aussi dans l'autre sens, constate François Lentz. En élaborant chaque année leur grande conférence annuelle, les ÉFM nous invitent à participer activement. Nous fournissons très souvent des conférenciers, soit de la boîte même du BEF, ou encore des experts à qui nous avons accès grâce à nos réseaux. J'ai moi-même animé de nombreux ateliers au fil des années. »

Pour le BEF, les conférences pédagogiques annuelles des ÉFM sont un forum privilégié. « Nous offrons à longueur d'année de la formation continue dans les écoles, mais le défi est de rejoindre les écoles éloignées, explique le pédagogue. Or ces enseignants convergent invariablement vers Winnipeg pour les conférences d'automne des ÉFM. On a donc la possibilité de les rencontrer, d'entamer des conversations essentielles. Ça débouche sur des suivis, d'abord téléphoniques ou par courriel, mais ensuite par des visites en région. »

« De plus, à plusieurs reprises, les ÉFM ont accueilli la conférence nationale de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI), comme ce sera de nouveau le cas en octobre 2018. Le BEF a joué un rôle dans le financement de l'événement, et en fournissant des ressources humaines pour monter la conférence et organiser les ateliers. À de telles occasions, on peut vraiment parler d'un partenariat des plus intimes », conclut-il.

## 1999

Confirmation du droit à l'arbitrage en français.

L'entente collective entre l'AÉFM et la DSFM a été conclue le 30 septembre 1999.

Embauche d'une standardiste bilingue à la MTS.

## 2002

Fusion des commissions scolaires.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2009

Suzanne Jolicoeur, présidente  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
Suzanne Beaumont, conseillère  
Arianne Cloutier, conseillère  
Daniel Faucher, conseiller  
Marie-Claude Morin, conseillère  
Suzanne Saiko-Gamble, conseillère

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

Suzanne Jolicoeur, présidente  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
Arianne Cloutier, conseillère  
Lionel De Ruyver, conseiller  
Marie-Claude Morin, conseillère  
Simon Normandeau, conseiller  
Susanne Saiko-Gamble, conseillère

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011

Arianne Cloutier, présidente  
Suzanne Jolicoeur, présidente sortant de charge  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
Lionel De Ruyver, conseiller  
Simon Normandeau, conseiller  
Sylvain Proulx, conseiller  
Susanne Saiko-Gamble, conseillère

# 2016

La Loi 5, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative du Manitoba, étend la définition de l'identité francophone.

# 2017

Création de la coalition Partenaires pour l'éducation en français suite aux coupures faites au Bureau de l'éducation française (BEF)

# 2018

Les ÉFM compte plus de 1 950 membres.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Ariane Cloutier, présidente  
Suzanne Jolicoeur, présidente sortant de charge  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
David Liwiski, conseiller  
Simon Normandeau, conseiller  
Brahim Ould Baba, conseiller  
Susanne Saiko-Gamble, conseillère

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013

Simon Normandeau, président  
Ariane Cloutier, présidente sortant de charge  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
Rémi Dallaire, conseiller  
Lucienne Lavallée, conseillère  
Susanne Saiko-Gamble, conseillère  
Martin Vermette, conseiller

## CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Simon Normandeau, président  
Amadou Cissé, vice-président  
Lise Beaudry, secrétaire  
Angèle Comeau, conseillère  
Rémi Dallaire, conseiller  
Lucienne Lavallée, conseillère  
Alycia Smith, conseillère  
Sharad Srivastava, conseiller  
Martin Vermette, conseiller



# Valérie Rémillard

## « Il faut protéger nos acquis »

Par La Liberté communication pour les ÉFM

À l'aube de leurs 50 ans, les ÉFM entendent continuer encore longtemps de valoriser et faire grandir l'enseignement en français au Manitoba. Mais il faudra s'assurer pour cela que la Province comprenne bien l'importance d'une telle mission.

Les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM) ont fait connaître, depuis octobre 2017, leurs inquiétudes et préoccupations concernant la suppression du poste de sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française (BEF) et l'annonce d'une éventuelle restructuration du BEF.

Pour Valérie Rémillard, la présidente des ÉFM, l'enjeu est clair : « Il ne faut pas perdre nos acquis. Au contraire, il faut les protéger et les développer davantage. La Charte canadienne des droits et libertés reconnaît que l'obtention d'une éducation en français est un droit. C'est un message qui doit être lancé et compris une fois pour toutes au Manitoba. »

Elle rappelle en effet que le français n'est pas la deuxième langue officielle au Canada, c'est l'une de ses deux langues officielles. Le français et l'anglais ont donc un statut égal.

« C'est pourquoi les ÉFM sont fiers membres des Partenaires pour l'éducation en français, une coalition de groupes<sup>1</sup> qui ont signé au début novembre 2017 une lettre s'adressant au Premier ministre Brian Pallister, au ministre de l'Éducation Ian Wishart, et au ministre des Affaires francophones

Rochelle Squires. » Lettre à laquelle Ian Wishart a répondu en invitant les Partenaires à une rencontre, tenue le 5 décembre 2017.

« Le ministre Wishart nous a proposé la mise sur pied d'un groupe de travail, composé de hauts placés du ministère de l'Éducation et des principaux acteurs du monde de l'éducation en français, incluant les ÉFM, que je représenterai. »

« Avoir une place à la table, c'est extrêmement important, termine Valérie Rémillard. Je serai la voix des 1 950 enseignants membres des ÉFM, sans parler des 15 000 enseignants de la province. Quand un gouvernement s'attaque à l'éducation, il s'attaque à tous les éducateurs. Les ÉFM pourront donc lancer un message clair et fort à la Province, tout en jouant un rôle actif dans l'amélioration de la mission du BEF. »

<sup>1</sup> Cette coalition est composée de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), la Société de la francophonie manitobaine (SFM), la Fédération des Parents du Manitoba (FPM), Canadian Parents for French - Manitoba (CPF), l'Université de Saint-Boniface (USB) et la Manitoba Teachers' Society (MTS), dont font partie les ÉFM.



# Nouveau logo ÉFM

## Les ÉFM célèbrent leur 50<sup>e</sup> anniversaire

C'est lors de l'Assemblée générale annuelle de 2017 que les ÉFM ont dévoilé leur nouveau logo afin de souligner leur 50<sup>e</sup> anniversaire. Quelle belle occasion de faire peau neuve! Fruit du labeur de 5 mois de consultation, de discussion et d'un processus ardu, les ÉFM étaient très heureux et surtout très fiers de présenter le nouveau logo à ses membres.

L'icône représente l'élément humain et chaleureux de la communauté francophone du Manitoba, c'est-à-dire toutes celles et tous ceux qui parlent français, peu importe leur langue maternelle.

Pour commencer, on peut voir la forme humaine qui a les bras ouverts. On peut l'interpréter de plusieurs façons : elle veut donner un câlin, elle représente l'enseignante ou l'enseignant qui accueille ses élèves ou qui tient un livre ouvert. Peu importe ce qu'on y voit, ceci est certainement très convivial. Cette forme prend son inspiration du «F» de l'ancien logo.

Ensuite, il y a les couleurs! Bien sûr, ces dernières proviennent de l'ancien logo qui lui avait été inspiré du drapeau franco-manitobain en 1980. Cependant, il est bien de penser que ces couleurs représentent la diversité dans la communauté d'apprenantes et d'apprenants et surtout des membres ÉFM. De plus, le côté rouge et le côté jaune représentent les deux programmes de l'enseignement en français au Manitoba, soit le programme de français et le programme d'immersion avec l'enseignante et l'enseignant au cœur.

Finalement, le lettrage avec le nom de l'association crée un effet visuel dynamique qui met l'accent sur notre profession et qui complète bien l'icône du logo.

Alors voilà! Un nouveau logo pour appuyer l'épanouissement des ÉFM! Un logo qui représente bien toute la chaleur humaine de votre travail tous les jours tout en incluant un côté académique.



### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Simon Normandeau, président  
 Martin Vermette, vice-président  
 Lise Beaudry, secrétaire  
 Tim Breen, conseiller  
 Anna-Maria Cristina-Gaudet, conseillère  
 Lucienne Lavallée, conseillère  
 Alycia Smith, conseillère  
 Sharad Srivastava, conseiller

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016

Simon Normandeau, président  
 Martin Vermette, vice-président  
 Lise Beaudry, secrétaire  
 Bathélemy Bolivar, conseiller  
 Tim Breen, conseiller  
 Anna-Maria Cristina Gaudet, conseillère  
 Valérie Rémillard, conseillère  
 Alycia Smith, conseillère

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

Valérie Rémillard, présidente  
 Anna-Maria Cristina-Gaudet, vice-présidente  
 Simon Normandeau, président sortant de charge (2 mois)  
 Lise Beaudry, conseillère  
 Bathélemy Bolivar, conseiller  
 Tim Breen, conseiller  
 Arianne Cloutier, conseillère  
 Corinne Johnson, conseillère  
 Gisèle Rondeau, conseillère

### CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017-2018

Valérie Rémillard, présidente  
 Anna-Maria Cristina-Gaudet, vice-présidente  
 Lise Beaudry, conseillère  
 Arianne Cloutier, conseillère  
 Corinne Johnson, conseillère  
 Lillian Klausen, conseillère  
 Gisèle Rondeau, conseillère  
 Mona-Élise Sévigny, conseillère



CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD  
 COLLÈGE BÉLIVEAU  
 COLLÈGE CHURCHILL  
 COLLÈGE GARDEN CITY  
 COLLÈGE JEANNE-SAUVÉ  
 COLLÈGE LORETTE  
 COLLÈGE LOUIS-RIEL  
 COLLÈGE PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU  
 COLLÈGE SAINT-NORBERT COLLEGIATE  
 COLLÈGE STURGEON HEIGHTS COLLEGIATE  
 COMPLEXE SCOLAIRE SAINT-CLAUDE  
 ÉCOLE / COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY  
 ÉCOLE ARTHUR MEIGHEN SCHOOL  
 ÉCOLE ASSINIBOINE  
 ÉCOLE BANNATYNE  
 ÉCOLE BEAUSÉJOUR EARLY YEARS  
 ÉCOLE BELMONT  
 ÉCOLE BONAVENTURE  
 ÉCOLE CENTRALE  
 ÉCOLE CHARLESWOOD  
 ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE AURÉLE-LEMOINE  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE GILBERT-ROSSET  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE JAMES-NISBET  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE LA VOIE DU NORD  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE LEILA NORTH  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE RÉAL-BÉRARD  
 ÉCOLE COMMUNAUTAIRE SAINT-GEORGES  
 ÉCOLE CONSTABLE EDWARD-FINNEY  
 ÉCOLE CRANE  
 ÉCOLE CRESCENTVIEW SCHOOL  
 ÉCOLE DIEPPE  
 ÉCOLE DUGALD SCHOOL  
 ÉCOLE EDWARD-SCHREYER  
 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MAPLE LEAF

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRAIRIE MOUNTAIN  
 ÉCOLE ELMWOOD SCHOOL  
 ÉCOLE GARDEN GROVE  
 ÉCOLE GEORGE MCDOWELL  
 ÉCOLE GEORGE V  
 ÉCOLE GOLDEN GATE  
 ÉCOLE GUYOT  
 ÉCOLE HARRISON  
 ÉCOLE HENRI-BERGERON  
 ÉCOLE HÉRITAGE IMMERSION  
 ÉCOLE HOWDEN  
 ÉCOLE ÎLE-DES-CHÊNES  
 ÉCOLE J. B. MITCHELL  
 ÉCOLE JOHN-HENDERSON  
 ÉCOLE JOURS DE PLAINE  
 ÉCOLE JULIE-RIEL  
 ÉCOLE LA SOURCE  
 ÉCOLE LACERTE  
 ÉCOLE LAGIMODIÈRE  
 ÉCOLE LANSDOWNE IMMERSION  
 ÉCOLE LAURA-SECORD  
 ÉCOLE LAURIER  
 ÉCOLE LAVÉRENDRYE IMMERSION (WINNIPEG)  
 ÉCOLE LORETTE IMMERSION  
 ÉCOLE LUXTON  
 ÉCOLE MACKENZIE  
 ÉCOLE MACNEILL  
 ÉCOLE MARGARET UNDERHILL  
 ÉCOLE MARIE-ANNE-GABOURY  
 ÉCOLE MCISAAC  
 ÉCOLE MORDEN MIDDLE SCHOOL  
 ÉCOLE MUNROE  
 ÉCOLE NEIL-CAMPBELL  
 ÉCOLE NESS MIDDLE SCHOOL  
 ÉCOLE NEW ERA

ÉCOLE NOËL-RITCHOT  
 ÉCOLE O'KELLY  
 ÉCOLE OPASQUIA  
 ÉCOLE PARKSIDE SCHOOL  
 ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES  
 ÉCOLE POWERVUE  
 ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG  
 ÉCOLE PROVENCHER  
 ÉCOLE R. H. G. BONNYCASTLE  
 ÉCOLE R. W. BOBBY BEND  
 ÉCOLE REGENT PARK  
 ÉCOLE RÉGIONALE NOTRE-DAME  
 ÉCOLE RÉGIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE  
 ÉCOLE RIVER HEIGHTS  
 ÉCOLE RIVERSIDE  
 ÉCOLE RIVERVIEW  
 ÉCOLE RIVIÈRE-ROUGE  
 ÉCOLE ROBERT H. SMITH  
 ÉCOLE ROBERT-BROWNING  
 ÉCOLE ROMÉO-DALLAIRE  
 ÉCOLE SACRÉ-COEUR  
 ÉCOLE SAGE CREEK SCHOOL  
 ÉCOLE SAINT-ADOLPHE  
 ÉCOLE SAINT-AVILA  
 ÉCOLE SAINTE-AGATHE  
 ÉCOLE SAINTE-ANNE IMMERSION  
 ÉCOLE SAINT-EUSTACHE  
 ÉCOLE SAINT-GERMAIN  
 ÉCOLE SAINT-JOACHIM  
 ÉCOLE SAINT-LAZARE  
 ÉCOLE SAINT-MALO  
 ÉCOLE SAINT-NORBERT IMMERSION  
 ÉCOLE SALISBURY MORSE PLACE  
 ÉCOLE SCOTT BATEMAN SCHOOL  
 ÉCOLE SECONDAIRE KELVIN

ÉCOLE SECONDAIRE NEELIN HIGH SCHOOL  
 ÉCOLE SECONDAIRE OAK PARK  
 ÉCOLE SECONDAIRE PRAIRIE MOUNTAIN  
 ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE DE DAUPHIN  
 ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE LORD SELKIRK  
 ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE SWAN VALLEY  
 ÉCOLE SECONDAIRE SISLER  
 ÉCOLE SELKIRK  
 ÉCOLE SEVEN OAKS  
 ÉCOLE SIR WILLIAM OSLER SCHOOL (+ PROG. EN LECTURE)  
 ÉCOLE SOUTH POINTE SCHOOL  
 ÉCOLE SPRINGFIELD HEIGHTS  
 ÉCOLE STANLEY-KNOWLES  
 ÉCOLE STONEWALL CENTENNIAL  
 ÉCOLE SUN VALLEY  
 ÉCOLE SWAN RIVER SOUTH  
 ÉCOLE TACHÉ  
 ÉCOLE TUXEDO PARK  
 ÉCOLE VAN BELLEGHEM  
 ÉCOLE VAN WALLEGHEM  
 ÉCOLE VARENNES  
 ÉCOLE VICTORIA-ALBERT SCHOOL  
 ÉCOLE VISCOUNT ALEXANDER  
 ÉCOLE WEST PARK  
 INSTITUT COLLÉGIAL HAPNOT  
 INSTITUT COLLÉGIAL MARGARET BARBOUR  
 INSTITUT COLLÉGIAL MILES MACDONELL  
 INSTITUT COLLÉGIAL PORTAGE  
 INSTITUT COLLÉGIAL R. D. PARKER  
 INSTITUT COLLÉGIAL SAINT-PAUL  
 INSTITUT COLLÉGIAL SAINT-PIERRE  
 INSTITUT COLLÉGIAL VINCENT MASSEY  
 INSTITUT COLLÉGIAL W. C. MILLER

BONNE FÊTE AUX ÉFM!